

LA P.E.E.P. EN RÉGION PACA



toute l'actu de l'académie Aix-Marseille

EDITO

Finies les vacances, une nouvelle année scolaire commence et l'Union Académique PEEP d'Aix-Marseille est heureuse de vous accompagner et sur tout le territoire !

En effet, cette nouvelle année est placée sur la proximité avec les APEs et les adhérents, n'hésitez pas à venir à notre rencontre ou demandez nous de venir.

Bonne rentrée 2019 !

Nous suivre :
Sur Facebook :
UA-PEEPSup Aix-Marseille
Sur Twitter : @PeepUA01

Nous contacter :
Pour toutes les questions ou problèmes...
il n'y a que des solutions !
peepua01@orange.fr
*Vous ne nous dérangez pas
puisque nous avons choisi
d'être à votre service*

Responsable de publication :
Isabelle Fery

Rédaction :
équipe PEEP UA

Venez à notre rencontre :

- le 2 septembre 2019 au lycée agricole de Dignes les Bains
- le 3 septembre 2019 au collège Maria Borelly de Dignes les Bains
- le 18 septembre 2019 à 19h sur Briançon pour parler de la réforme du lycée/bac et de la voie professionnelle

Dates à retenir :



Elles se tiendront les **11 et 12 octobre** prochains.
N'hésitez pas si vous avez des questions ou besoin d'aide pour vos professions de foi !



AIDES et INFOS pour les APEs et les adhérents

Nouveau

Pour les départements du 04 et 05, vous pouvez adhérer à la PEEP en ligne !
Vous bénéficierez d'informations, d'aide pour vos démarches et du réseau de l'UA d'Aix-Marseille
<http://ua-alpes-provence.peep.asso.fr/qui-sommes-nous/bulletin-d-adhesion-2019-2020/>

Nos Formations

L'UA d'Aix-Marseille c'est aussi une équipe qui vient vous expliquer et répondre à vos interrogations sur :

- le conseil de classe
- la conseil d'administration, le budget, la DGH
- la gestion d'une APE, rôle du président, du trésorier
- la commission d'appel...

N'hésitez pas à nous faire signe :
peepua01@orange.fr

Aides pour les APEs

Vous pouvez retrouver les documents et outils pour vous aider dans la gestion quotidienne de votre APE sur notre site internet :
<http://ua-alpes-provence.peep.asso.fr/aid-es-aux-apes/>

Nos Réunions d'Informations



Face aux réformes du gouvernement, nous sommes là pour vous les rendre plus claires :

- réforme du lycée et du bac
- réforme de la voie professionnelle

On se déplace partout !

La loi a définitivement été adoptée le 4 juillet 2019.

La loi pour une école de la confiance

Quelques grandes lignes :

- Scolarité obligatoire de 3 à 16 ans
- Obligation de formation pour les enfants de 16 à 18 ans
- Renforcement des contrôles pour l'instruction à la maison et dans les écoles privées hors contrat

Plus de détails sur :

<http://ad13.peep.asso.fr/dossiers/la-loi-blanquer-expliquee-a-nos-adherents/>

BON PLAN pour les lycéens et les étudiants



Les lycéens, les apprentis, les élèves et étudiants du sanitaire et du travail social ainsi que les stagiaires de la formation professionnelle âgés de 15 à 25 ans scolarisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent bénéficier d'un plan culture (ciné, sorties, musée, livres...)

Demande en ligne sur

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/e-pass-jeunes>

Le chéquier "PASS Santé Jeunes" vous permet d'accéder de façon autonome, confidentielle et gratuite à un ensemble de prestations médicales concernant la prévention et l'accès à la contraception.

Info sur

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/pass-sante-jeunes>



Les scolaires, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle et élèves des formations sanitaires et sociales, âgés de 3 à 26 ans inclus, domiciliés et scolarisés sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent bénéficier d'un abonnement de transport unique.

Aide à la mobilité

Valable du 1^{er} septembre au 31 août, cet abonnement offre la possibilité de **se déplacer en accès illimité sur les bus et les trains de toute la région pour seulement 110€**. Il permettra non seulement d'effectuer les trajets scolaires du quotidien mais aussi les déplacements de loisirs, y compris en périodes de vacances scolaires.



Info Pass Zou :

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/zou-etudes>



INFOS pour nos LYCÉENS



Parcoursup

Si votre enfant n'a toujours pas d'affectation pour la rentrée, il n'est pas trop tard pour contacter la cellule d'aide au rectorat ou le CIO le plus proche de chez vous pour trouver une solution.



Manuels Numériques

80% des lycées en région PACA ont décidé lors d'un Conseil d'Administration de passer aux manuels numériques.

La Région donnera à chaque lycéen de ces établissements une tablette numérique et proposera une assurance : 59€/3 ans, 39€/2 ans et 29€ pour une année.



Bourse scolaires lycée

Pour les retardataires ou ceux qui viennent d'un établissement privé hors contrat ou CNED, possibilité de remplir un formulaire papier jusqu'au **17 octobre 2019** auprès du secrétariat de votre lycée.

Pour toutes infos :

[https://www.education.gouv.fr/cid151/aides-financieres-au-lycee.html#Les bourses de lycée](https://www.education.gouv.fr/cid151/aides-financieres-au-lycee.html#Les%20bourses%20de%20lycee)

Bourse

Bourse au mérite

Votre enfant a eu son baccalauréat avec mention très bien, félicitations !

N'oubliez pas de remplir le formulaire pour bénéficier de la bourse aux mérite donnée par la Région.

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/bourse-regionale-au-merite>

INFOS pour les ÉTUDIANTS

Bourses et aides données par la Région

Bourses et aides pour les étudiants du supérieur, la Région donne des financements pour la mobilité et des aides pour financer vos projets.

Infos sur :

<https://www.maregionsud.fr/jeunesse-et-formation/enseignement-superieur>

Vous pouvez trouver aussi des informations sur le site du CROUS : <https://www.crous-bfc.fr/>

La sécurité sociale des étudiants

Tous les nouveaux étudiants sont rattachés automatiquement au régime général de la sécurité sociale de leur lieu de résidence. Pour ceux qui ont commencé leurs études en 2017, ils le seront à partir du 1 septembre 2019.

Pensez à leur ouvrir un compte Amélie et mettre à jour leur carte vitale.



La mutuelle des étudiants

Vous pouvez rattacher votre enfant à votre mutuelle jusqu'à ses 26 ans et sur présentation de son certificat de scolarité.

Il peut aussi souscrire à une mutuelle individuelle.

Après le lycée

Nous sommes encore là pour vous accompagner dans les études supérieures avec la PEEP Sup ! N'hésitez pas à adhérer pour avoir des informations et bénéficier d'un réseau à travers toute la France !

<http://peepsup-alpes-provence.peep.aso.fr/qui-sommes-nous/bulletin-d-adhesion-2019-2020/>

Sur son site internet, vous retrouverez les informations nécessaires sur les études supérieures, les bourses, les logements étudiants, les aides au transport... bref toutes les questions que vous pouvez vous poser trouveront une réponse.

<http://peepsup-alpes-provence.peep.aso.fr/>



Les lycées agricoles



LYCÉE DE
VALABRE

LYCÉE DES
CALANQUES

lycée-UTA-CFFPA
Les Alpilles

Carnejane
EPL

LYCÉE
Les Eclayères

LPA
agri
campus
Var

agri
campus

VERT PÂZUR

LYCÉE VITICOLE CHATEAU
Mongin

CAMPUS
GIRAUD

LYCÉE
professionnel
La Ricarde

LYCÉE
François
Pétrarque

Quelques sites pour s'informer :

Le site du ministère :

<https://agriculture.gouv.fr/thematique-generale/enseignement-recherche> :

La direction régionale PACA : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/> :

Plate-forme régionale de l'enseignement agricole :

<http://www.eapcriptpaca.educagri.fr>

Les professionnels de l'enseignement agricole : <https://chlorofil.fr/>

100% NATURE

CHOISIR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE c'est :

**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

- avoir le choix de sa formation : **scolaire** ou **professionnelle**, **formation initiale** ou par **apprentissage**.
- un parcours qui peut aller de la 4^{ème} au doctorat !
- un taux d'insertion professionnelle élevé
- une variété de domaines:
 - > **la production agricole,**
 - > **l'agroalimentaire**
 - > **l'environnement et le développement durable**
 - > **l'élevage et le soin aux animaux**
 - > **la commercialisation,**
 - > **l'aménagement des territoires**
 - > **les activités de services**
 - > **les activités hippiques**
- un ancrage territorial fort et une ouverture à l'international (actions de coopération)
- **des établissements à taille humaine**, avec **des effectifs raisonnables**
- un cadre de vie proche de la nature, avec une ambiance familiale
- apprendre à **monter des projets**, bénéficier **d'innovations pédagogiques** avec **des équipes à l'écoute**
- **un bac général à dominante scientifique, idéal pour des études supérieures** en biologie, médecine, staps...